

PAT de la Communauté d'agglomération de Saint Louis

PAT de Saint Louis Agglomération

Date de la dernière actualisation : 13/03/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2022
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2022

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Grand Est

Haut-Rhin

Dans un contexte de pression foncière importante sur l'agglomération, il apparaît que l'activité agricole diminue sur le territoire et qu'elle est essentiellement tournée vers les modèles industriels, donc dépendante d'un marché mondialisé. Également, une large partie du territoire étant sensible à l'érosion et 20% des surfaces agricoles étant situées sur des périmètres de captages, les pratiques agricoles ont donc des incidences sur ces questions.

Par ailleurs, le contexte agricole est difficile, le besoin de reconnaissance et de valorisation du métier d'agriculteur et des bénéfices apportés au territoire est important.

Quelques chiffres clés :

70% de la population est urbaine;

63% du territoire est rural

-70% d'exploitations en 40 ans

En 2020 55% des exploitants sont en âge de partir à la retraite

La part des céréales dans la SAU est passée de 40% en 1970 à 70% en 2015

Saint-Louis Agglomération a donc un intérêt à agir afin de :

- Maintenir l'agriculture, source d'emplois sur le territoire ;
- Créer de nouveaux débouchés économiques pour le monde rural, via des filières rémunératrices qui répondent aux enjeux du territoire ;
- Répondre à une forte demande de produits locaux par les consommateurs ;
- Préserver la ressource en eau ;
- Avoir une meilleure connaissance mutuelle et une cohabitation harmonieuse entre agriculteurs et habitants ;
- Préserver la qualité paysagère pour ses habitants et pour favoriser l'attractivité touristique.

Chiffres clés du territoire



80 298 habitants
40 communes
297,59 habitants/km²
269,83km² de communes



47,33% de SAU
2,05% de la SAU en bio
319 exploitations/km²
12 643,00 hectares de SAU



10,76% de chômage
32 100,00€ de revenu médian



360,15 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Saint-Louis Agglomération (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

Commission Développement Rural / Copil Captages Dégradés

Partenaires de l'instance de décision

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Collectivités territoriales, État)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs environnementaux)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Autres)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT


- › Agence de l'Eau Rhin Meuse (Collectivités territoriales, État)
- › Région Grand Est (Collectivités territoriales, État)
- › CEA (Collectivités territoriales, État)
- › Collectivités du Sud Alsace porteuses de PAT (Collectivités territoriales, État)
- › DRAAF (Collectivités territoriales, État)
- › Chambre d'Agriculture Alsace (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › SAFER (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Bio en Grand Est (Acteurs de la production agricole dont foncier)


- › Terres de Liens (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › FDSEA (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › JA (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › ONF (Acteurs environnementaux)
- › Agence d'Attractivité Touristique de Saint-Louis 3 Pays (Autres)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Autres)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Autres)


Les objectifs stratégiques du projet

- Maintenir l'agriculture, source d'emplois sur le territoire ;
- Créer de nouveaux débouchés économiques pour le monde rural, via des filières rémunératrices qui répondent aux enjeux du territoire ;
- Répondre à une forte demande de produits locaux par les consommateurs ;
- Préserver la ressource en eau ;
- Avoir une meilleure connaissance mutuelle et une cohabitation harmonieuse entre agriculteurs et habitants ;
- Préserver la qualité paysagère pour ses habitants et pour favoriser l'attractivité touristique.

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement des circuits de proximité	Développer les débouchés de produits locaux au sein de commerces de proximité / lieu multiservice	Action en cours
	Organisation des filières	Etudier l'opportunité de la mise en place d'un atelier de transformation laitière local	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Approfondir le potentiel et les besoins en distribution et transformation de produits locaux (brochure des producteurs en circuits courts, forum professionnel, ...)	Action en cours
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Réflexions sur le développement d'une offre d'animations, d'hébergements et d'accueil touristique autour des exploitations	Action programmée
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Organisation d'une journée fermes ouvertes	Action en cours
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Réalisation d'une charte sur les règles de bon voisinage	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Déploiement de l'outil Paiements pour Services Environnementaux	Action en cours
	Autres actions environnementales	Mise en place d'une micro-filière céréalière locale et bénéfique pour la ressource en eau	Action en cours
	Autres actions environnementales	Réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet de séchage de cultures à Bas Niveau d'Impact par récupération de chaleurs fatales résiduelles	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Mise en œuvre des contrats de solutions sur les captages prioritaires	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Valorisation des fruits et légumes non récoltés (Appel à Projet Les Pas Perdus)	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Démarche Mangeons Local en Sud Alsace pour mise en relation des acteurs de l'alimentation en partenariat avec le Pays Thur-Doller, le Pays du Sundgau et Mulhouse Alsace Agglomération (opération de sensibilisation, forum professionnel, formations, ...)

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› Réseau Partaage

› InterPAT Alsace

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

› Les aides de l'Agence de l'eau

› Les aides des Régions

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Virginie Waltz

03 89 70 33 47

waltz.virginie@agglo-saint-louis.fr

Développement Rural

Chargée de mission Développement Local

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 -

68305 Saint-Louis

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région